

FICHE PROJET N°45

INTITULE DU PROJET :

*AMENAGEMENT D'UN/DE POINT(S) MULTISERVICES DANS
UN/PLUSIEURS VILLAGE(S)*

LOT :

3

1. DESCRIPTIF DU PROJET

Le projet envisage l'aménagement de locaux au sein d'un ou plusieurs villages pour accueillir divers services décentralisés en fonction des besoins spécifiques de la population (notamment en termes d'heures d'ouverture → soirée). Ces services peuvent être :

- d'ordre économique/commercial (exemples : alimentation/vente de produits locaux, bourse d'échange de produits/services, pôle logistique de livraison de produits commandés, point poste, information touristique, etc.) ;
- d'ordre administratif (exemple : services communaux) ;
- d'ordre socioculturel (exemple : dépôt de livres pour la bibliothèque).

Concernant le volet économique du projet, certains éléments devront être pris en compte :

- la viabilité du service au regard des besoins de la population de chaque village, des habitudes en termes de mobilité, de la situation géographique, etc. (évaluer le marché potentiel grâce à une étude préalable) ;
- la complémentarité avec les biens et services offerts par les commerces de proximité existants dans les villages (lien avec le projet n°27 : Mise à disposition d'emplacements adaptés pour les commerces ambulants dans tous les villages de l'entité).

A titre d'exemple, un tel projet n'a pas beaucoup de sens dans le village d'Assesse, où l'on trouve déjà de nombreux services à proximité.

Une attention particulière sera portée à l'information des habitants lorsque le projet sera mis en place.

2. JUSTIFICATION DU PROJET

Le projet vise à améliorer l'offre en services et à faciliter leur accès pour toute une partie de la population. En effet, de tels "relais de proximité" permettront de répondre aux besoins d'un public isolé et/ou qui connaît des problèmes de mobilité ou d'horaire.

Ils constitueront des lieux de vie et de rencontre qui contribueront au développement de la cohésion sociale au sein de la commune. En particulier, des relations intergénérationnelles, qui pourront être favorisées par la fréquentation d'un endroit commun. En outre, ces espaces ouverts à tous permettront le développement d'une mixité sociale.

Le projet permettra également de soutenir et diversifier les activités commerciales et artisanales dans les villages.

Sans oublier que la présence de tel points multiservices se traduira par une réduction des déplacements des habitants (lien avec les projets "mobilité").

3. LIEN(S) AVEC LA STRATÉGIE DE DÉVELOPPEMENT

→1.2 Soutenir et diversifier les activités commerciales et artisanales dans les villages, en respectant leur caractère rural

→1.4 Fédérer et promouvoir les acteurs économiques locaux, leurs produits, leurs activités et leurs services, notamment les agriculteurs

→2.1 Développer dans les différents villages de l'entité des espaces de rencontre destinés à des activités conviviales, socioculturelles, sportives et/ou commerciales

→2.2 Soutenir et encourager davantage les initiatives associatives et citoyennes d'intégration, d'entraide et de solidarité à travers une offre diversifiée de services et d'activités (notamment culturelles)

→3.1 Créer les conditions favorables au bien-être et à l'épanouissement des jeunes et des aînés, notamment via des échanges intergénérationnels

→ 3.4 Mettre en place une politique globale et cohérente en matière de mobilité pour tous en préservant les acquis

→3.5 Améliorer la coordination des services d'aide à la personne et leur accès au plus grand nombre

4. LIEN AVEC LE FIL ROUGE DE LA STRATÉGIE

Le projet favorisera donc les rencontres et les synergies entre les citoyens et de nombreux acteurs du territoire (personnel communal, acteurs socioculturels, acteurs économiques,...). La promotion de ces derniers sera donc améliorée ainsi que l'information aux citoyens.